

# Bris d'équipement pour les équipements transportables hors des lieux

## Exemples de pertes

### Plus de portabilité signifie plus de risques

La miniaturisation de la technologie rend possible la portabilité, non seulement pour les ordinateurs et les appareils, mais également pour les équipements de diagnostic et d'urgence, les caméras vidéo, les systèmes de divertissement, et même les appareils de radiographie et de thermographie utilisés par les entreprises pour évaluer les bâtiments et les équipements en vue de leur réparation. Puisque l'équipement à composants sensibles se déplace, les risques de bris augmentent.

L'assurance bris des équipements TechAvantage<sup>MD</sup> de HSB BI&I procure une garantie hors des lieux sur l'équipement transportable, pour les dommages aux biens, la perte d'exploitation, les frais supplémentaires et la restauration des données, partout au Canada et aux États-Unis.

### Exemples de pertes

#### Équipement médical portable

Le service de soins en consultation externe d'une maison de soins infirmiers fournit des services de transition aux patients qui retournent à leur domicile. Pendant la mise en place de l'équipement de ventilation portable hors des lieux, un contrôle électronique

interne a subi un court-circuit. La location d'une unité de remplacement a été nécessaire afin de fournir des soins ininterrompus aux patients.

Dommmages directs : 2 100 \$  
Frais supplémentaires : 4 000 \$

#### Ordinateur portable

Un centre de facturation d'assurance pour un hôpital compte des employés travaillant à domicile, à la tenue à jour de dossiers médicaux. Le disque dur d'un ordinateur portable utilisé pour entrer les renseignements relatifs aux patients a subi un bris mécanique. Un lot de données a été perdu et devait être reconstitué.

Dommmages directs : 600 \$  
Restauration des données informatiques : 8 000 \$

#### Ordinateur portable d'un entrepreneur

La carte vidéo d'un ordinateur portable a soudainement subi un bris, rendant inutilisable l'ordinateur portable d'un entrepreneur. Lorsque l'assuré a apporté l'ordinateur portable chez une entreprise de réparation locale, il a été découvert que la carte vidéo était récemment devenue obsolète et que son remplacement était impossible. L'ordinateur entier a été remplacé.

Dommmages directs : 1 800 \$

#### Appareil vidéo

Le service média d'une entreprise créait une vidéo à une installation hors site. En cours d'utilisation, la caméra de production vidéo a cessé de fonctionner. Un examen a révélé qu'une carte de contrôle électronique dans la caméra a subi un court-circuit. Afin de respecter la date de tombée, un tiers vidéaste a été embauché.

Dommmages directs : 1 200 \$  
Frais supplémentaires : 6 500 \$

Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre Représentant développement des affaires de BI&I.

Pour toutes les garanties, conditions, dispositions et exclusions, veuillez vous référer à la police d'assurance en vigueur.

© 2019 La Compagnie d'Inspection et d'Assurance Chaudière et Machinerie du Canada (BI&I). Tous droits réservés.

390, rue Bay, Bureau 2000  
Toronto (Ontario) M5H 2Y2  
Tél. : 416 363-5491  
biico.com

Suivez-nous   